

Elaboration De la stratégie de développement en matière de santé du Pays Interrégional Bresle Yères

Phase 2 – Choix d'un scenario

Contexte

Le Pays Interrégional Bresle Yères regroupe 77 communes issues de quatre Communautés de Communes (CC), dont deux sont interrégionales, soit 22 communes situées dans le Département de la Somme et 55 communes situées dans celui de la Seine-Maritime. Leur positionnement géographique et leur histoire qui fait sens pour les habitants et acteurs locaux impliquent des relations étroites et un travail partenarial entre les professionnels.

Leur coopération est d'ores et déjà engagée au travers d'une « *Charte de développement du Pays partagée entre les différents acteurs en termes d'aménagement et de maîtrise de l'espace, de préservation et de valorisation de la ressource en eau, de développement et de consolidation des activités économiques, agricoles, touristiques, de sensibilisation aux besoins de formation et de développement de l'accueil et de la solidarité tant en termes d'habitat, de transport que de services aux publics, d'accès à la culture et au sport. Les deux premiers contrats du Pays Interrégional Bresle Yères (du fait de l'interrégionalité) ont été signés le 11 janvier 2010 par le Département de Seine-Maritime, le Conseil général de la Somme, la Région Haute-Normandie, la Région Picardie, l'Etat, et le Pays Bresle Yères. A côté des actions portées par les Communes, Communautés de Communes, syndicats, organismes consulaires ou associatifs, le Pays a souhaité élaborer plusieurs stratégies à son échelle afin de disposer d'outils d'aide à la réflexion qui permettront de définir les priorités du territoire dans différents champs (développement économique et touristique, organisation des services aux publics et de santé, élaboration d'une politique de l'habitat, réflexion sur les déplacements, valorisation du patrimoine verrier).* »

En matière d'offre de services de santé ces communautés de communes partagent certaines caractéristiques mises en avant par le diagnostic territorial de santé des vallées Bresle et Yères réalisé par l'OR2S Picardie et l'ORS Haute-Normandie en concertation avec les Conseils Régionaux de Picardie et de Haute-Normandie en 2012 et présentent donc des enjeux et objectifs communs, notamment ceux de la pérennisation des soins de premiers recours, souvent plus compliquée en milieu rural et de la prise en charge des personnes âgées et personnes en situation de handicap. **Ainsi, le Pays Interrégional Bresle Yères a souhaité fédérer les acteurs locaux et faire de la pérennisation de l'offre de services de santé primaires et du développement d'une approche globale de la santé coordonnée et adaptée aux besoins de la population intégrant la prévention et l'éducation à la santé, un projet de développement commun.**

Dans un objectif d'approfondissement du diagnostic et d'élaboration d'une stratégie commune en matière de santé permettant de gagner en cohérence et équité territoriale, le Pays Interrégional Bresle Yères est accompagné par le cabinet Eneis Conseil.

Descriptif de la mission

Un premier temps de la mission, entre les mois de janvier et mai 2013, a été consacré à l'analyse de l'existant et à l'approfondissement des besoins et problématiques relatives aux caractéristiques de la population et à l'offre de services médico-sociaux et de santé. Les conclusions du diagnostic ont été présentées en comités de pilotage le 17 mai 2013.

Les trois thématiques prioritaires ont été confirmées :

- **Accès aux soins pour tous les publics : démographie médicale, paramédicale et coordination**
- **Coordination autour des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et anticipation du vieillissement de la population**

➤ *Développement de l'accès à la prévention et à l'éducation à la santé*

Un second temps a permis d'organiser une réflexion partenariale dans un objectif d'identification des enjeux associés à ces trois thématiques, des objectifs prioritaires et des leviers pouvant être actionnés à l'échelle du Pays notamment. Ce groupe de travail, les échanges ainsi que les questionnements des participants ont permis au cabinet Eneis Conseil de définir d'une part les grandes orientations de la stratégie de développement du territoire en matière de santé ainsi que leurs objectifs et d'autres part trois scénarii de positionnement pour le Pays Interrégional Bresle Yères impactant différemment la déclinaison opérationnelle de la stratégie définie.

- *Scenario 1 : Prolongement du positionnement actuel et ciblage sur une mission d'observation, de réflexion et d'analyse des territoires à l'échelle du Pays dans le cadre du groupe « santé » du Conseil de Développement.* Ce 1^{er} scénario propose de maintenir le fonctionnement actuel et donc la pleine autonomie des communes et Communautés de communes en matière de stratégie, plan et action médico-social et de santé, une éventuelle contractualisation avec les partenaires institutionnels pouvant alors être envisagée par commune ou CC.
- *Scenario 2 : Le Pays signataire d'un Contrat Local de Santé (ou schéma de santé à l'échelle du Pays).* Ce 2nd scénario propose d'élaborer une stratégie et un plan d'actions communs aux communes et Communauté de communes, à l'échelle du Pays, ce dernier pouvant ensuite être signataire d'une éventuelle contractualisation avec les partenaires institutionnels. Dans ce second scénario, le Pays n'est pas positionné en tant que porteur d'actions dans les champs médico-social et de santé mais serait en revanche amené à organiser l'animation d'une éventuelle contractualisation et à être garant de la mise en cohérence des plans, programmes et dispositifs locaux.
- *Scenario 3 : Le Pays, Porteur du Contrat Local de Santé et développement d'actions santé.* Ce 3^{ème} scénario oriente le Pays vers une modification de ses statuts, le positionnant d'une part, en tant que porteur d'une éventuelle contractualisation avec les partenaires institutionnelles et d'autre part, en tant que porteur d'actions dans les champs médico-social et de santé.

Choix d'un scénario

Les grandes orientations et objectifs poursuivis de la stratégie de développement en matière de santé ainsi que ces trois scénarii de positionnement du Pays, leurs atouts et leurs insuffisances, ont fait l'objet d'une présentation dans le cadre d'un comité de pilotage, le 30 octobre 2013. Un scénario a été retenu par les élus présents, scénario qui doit maintenant, dans une 3^{ème} phase, être décliné en un plan d'actions opérationnelles, constituant une feuille de route pour les années à venir pour le territoire du Pays Interrégional Bresle Yères.

Suite à la présentation et aux échanges, les élus présents se sont positionnés sur le scénario 2, c'est-à-dire une volonté d'élaborer et d'animer un schéma territorial de santé opérationnel à l'échelle du Pays Interrégional Bresle Yères pouvant être tout ou partie contractualisé avec les partenaires institutionnels, donnant ainsi un cadre d'action global et cohérent aux acteurs locaux (CC, communes mais aussi professionnels de santé, acteurs institutionnels et associatifs). Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie concertée, pertinente et efficace en matière de santé, améliorant le service rendu à la population, permettant les mutualisations et veillant à l'équité territoriale tout en respectant les spécificités des territoires et le besoin de proximité des services exprimés par les acteurs et les habitants. Aucune modification de statut du Pays n'est envisagée.